Pourquoi un guide de sylviculture en Castagniccia?

F TORRE

CRPF DE CORSE

Cartographie

A PAVIE CETEF

Données IFN; IGN DIREN; DRAF

1. Le relief et l'hydrographie

L'altitude varie

de 0 à 1 767m (SAN PEDRONE).

Les principaux cours d'eau sont à l'est, et du nord au sud, le Golo le Fium'Alto, l'Alesani, la Bravone et le Tavignano, à l'ouest, la Casaluna.

2. La géologie: la Corse alpine

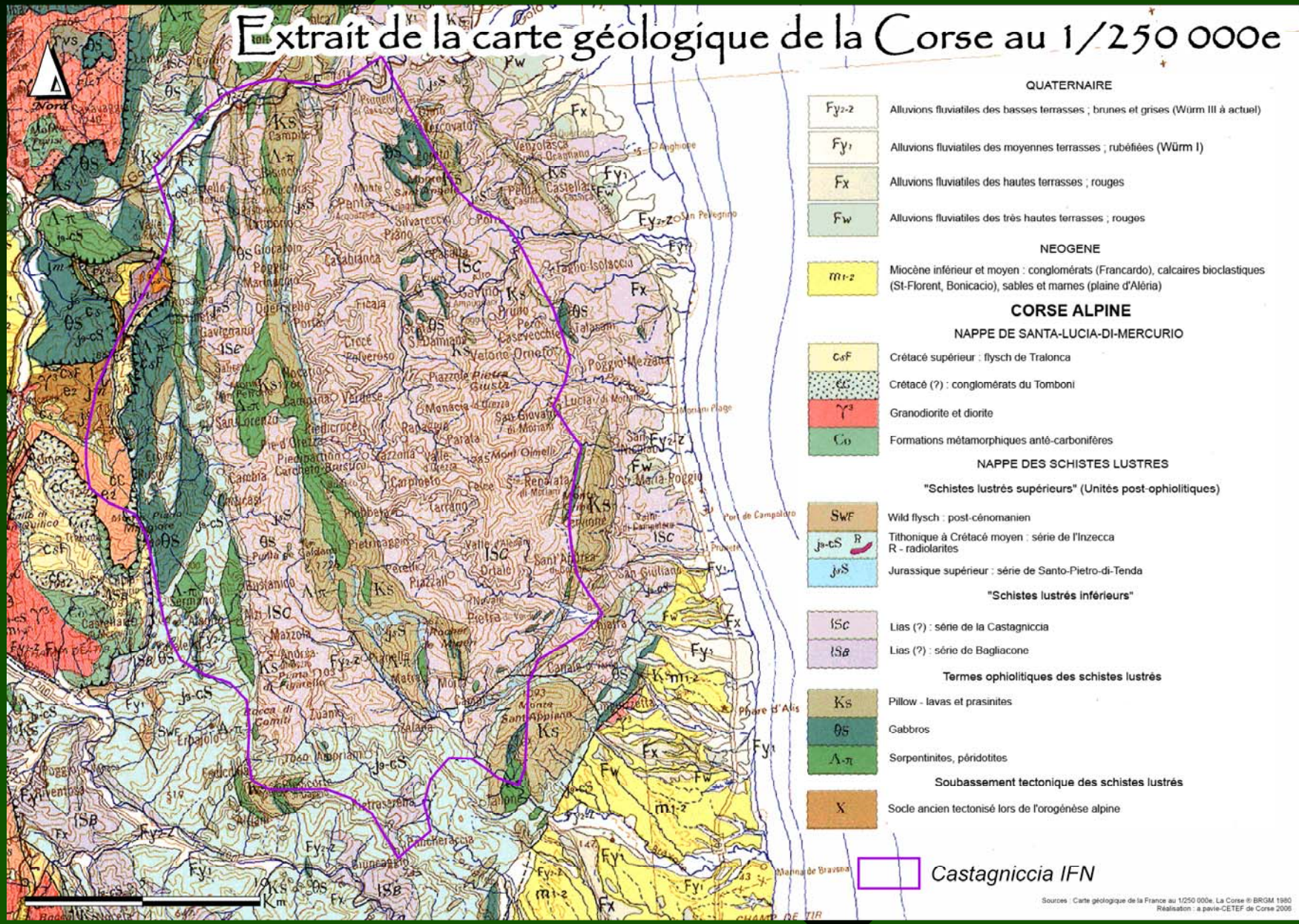

3. Les sols

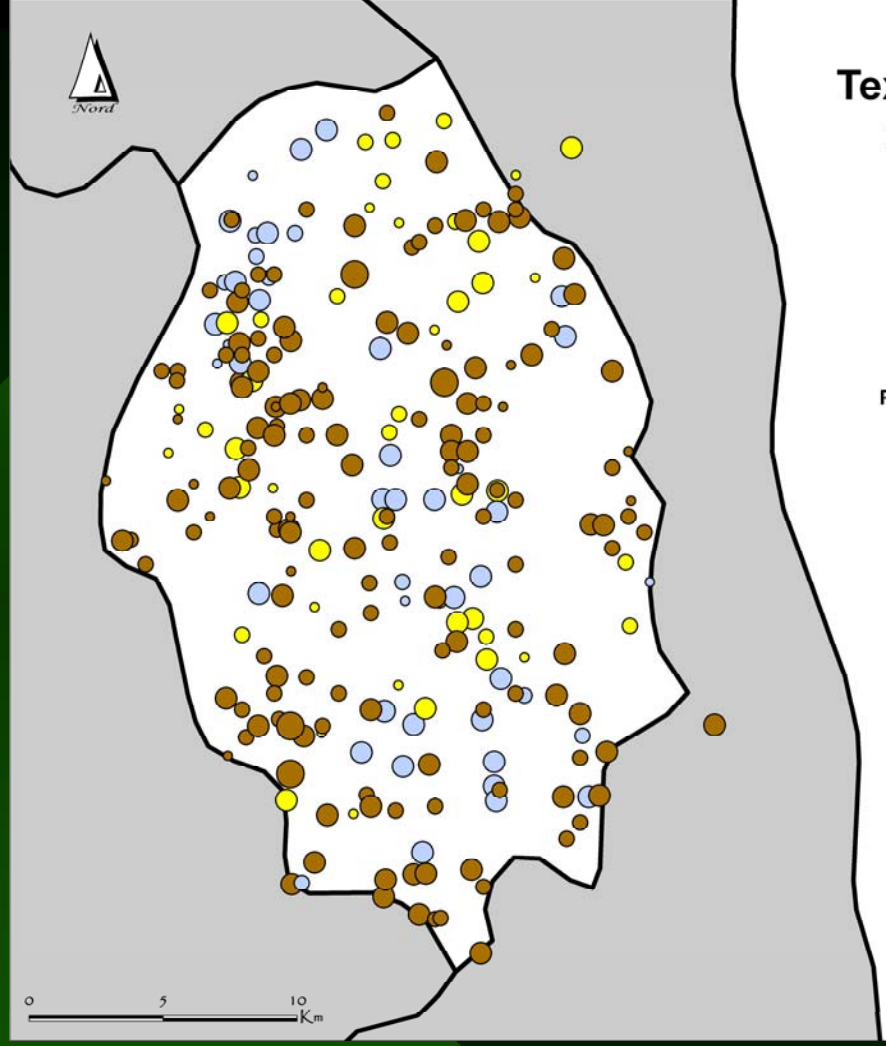

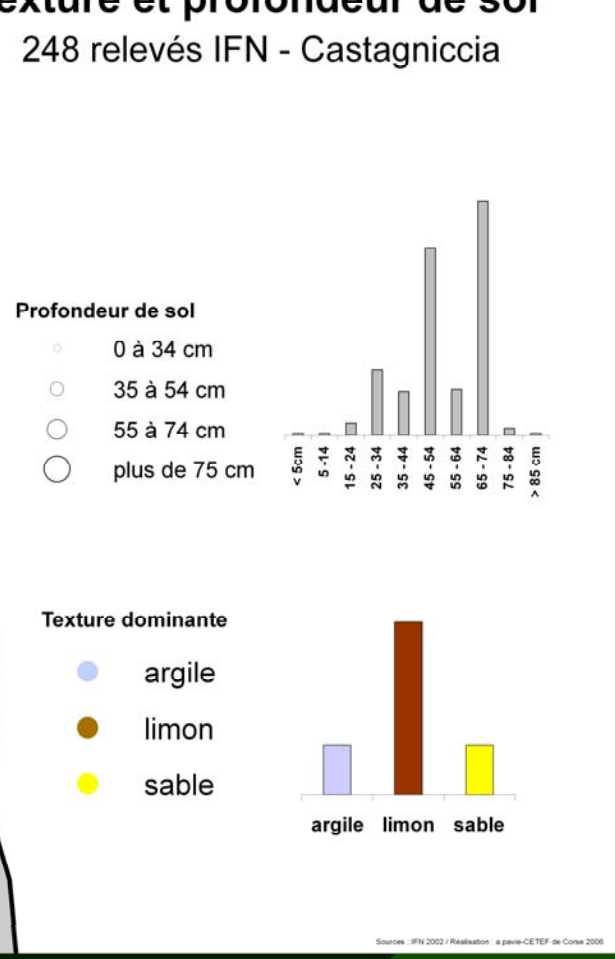

La majeure partie des sols est située sur socle de schistes lustrés au centre et à l'est ou d'ophiolites à l'ouest. De ce fait, ils sont plus fertiles au centre et à l'est qu'à l'ouest. La végétation en général luxuriante a permis souvent de constituer des sols bruns de qualité sauf dans les zones trop pentues ou élevées et érodées.

4. Le climat

Le climat est de type méditerranéen d'altitude à hivers froids (chutes de neige) et étés chauds. La température moyenne annuelle varie de 13°C à 10°C en altitude. La pluviométrie annuelle moyenne varie entre 900 mm à LA PORTA et 1100 mm au SAN PEDRONE. Le versant Est est plus arrosé que le versant ouest. La micro-région est soumise à un vent d'ouest dominant, le Libecciu sec en été avec effet de foehn renforçant l'effet desséchant. Le Grecale, de Nord Est. apporte les pluies d'automne et de printemps.

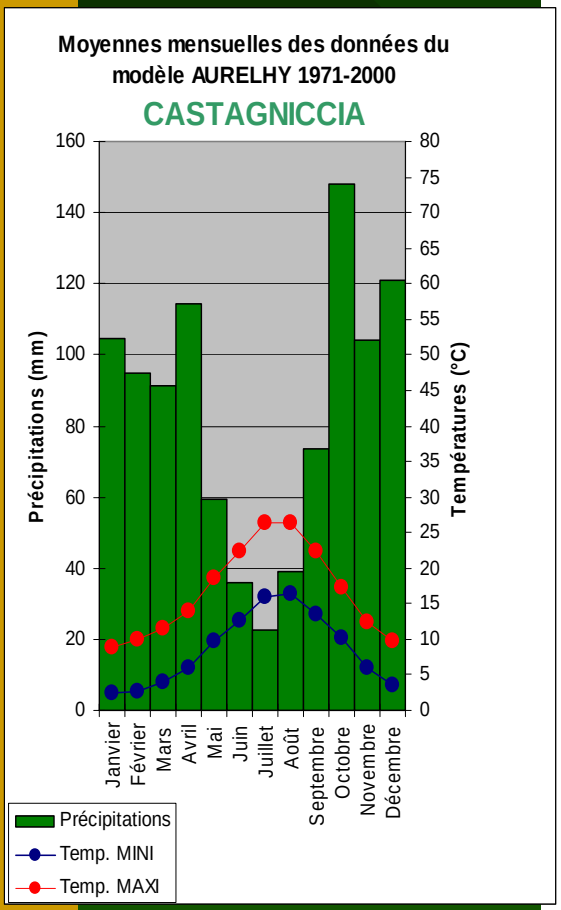

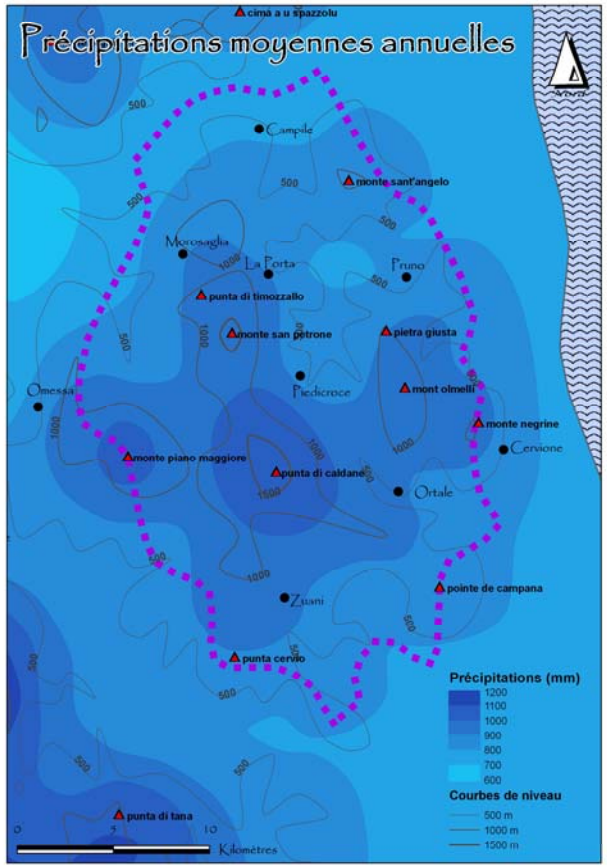

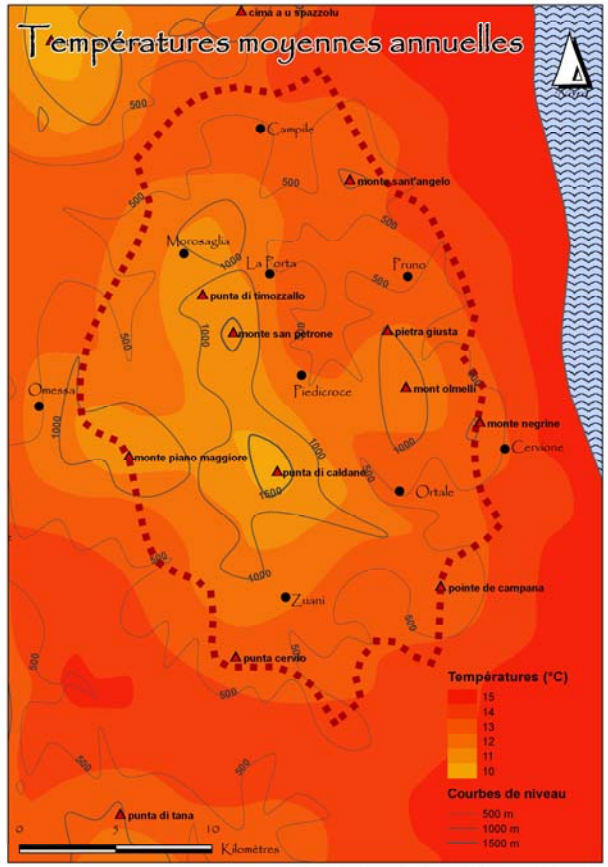

5. Les étages de végétation

Les étages de végétation vont du méso-méditerranéen au montagnard

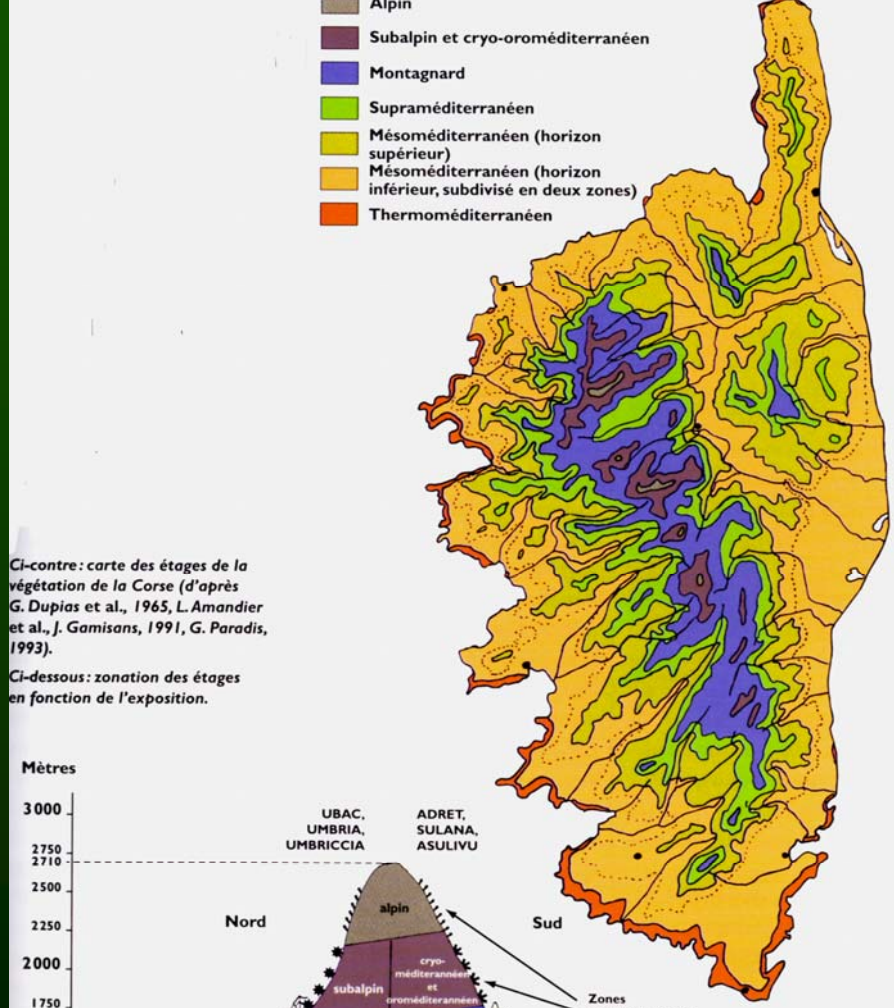

Ci-contre : carte des étages de la végétation de la Corse (d'après G. Dupias et al., *1965, L. Amandier* et al., *J. Gamisans, 1991, G. Paradis, 1993).*

Ci-dessous : zonation des étages en fonction de l'exposition.

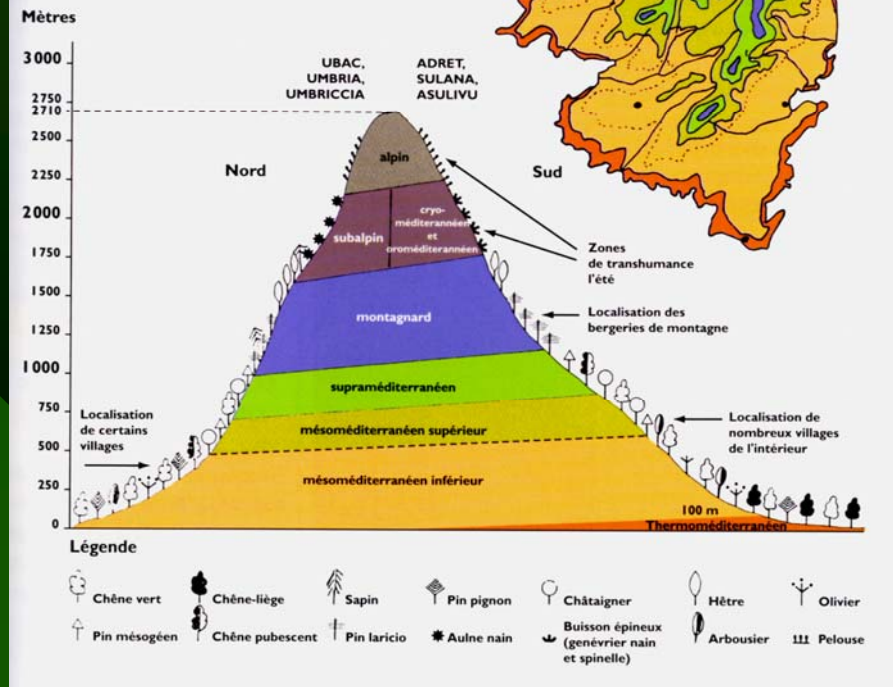

6. La forêt en Castagniccia

La forêt en Grande Castagniccia s'étend des étag
de végétation méso-méditerranéen inférieur

(100m) au montagnard (1 700m).

Elle représente 61 329 hectares sur les 105 974 d
la micro-région, soit, 58% de sa superficie.

Selon l'Inventaire forestier national,
les essences principales sont :

86 000 ha retenus

ESSENCE FORESTIERE SURFACE (HA)

NON BOISE 44 645

CHENE-LIEGE 8 389

CHENE VERT 8 915

CHATAIGNIER 8 937

HETRE 2 397

FEUILLUS DIVERS 29 378

PIN MARITIME 1 853

PIN LARICIO 43

RESINEUX DIVERS 1 426

TOTAL 105 974

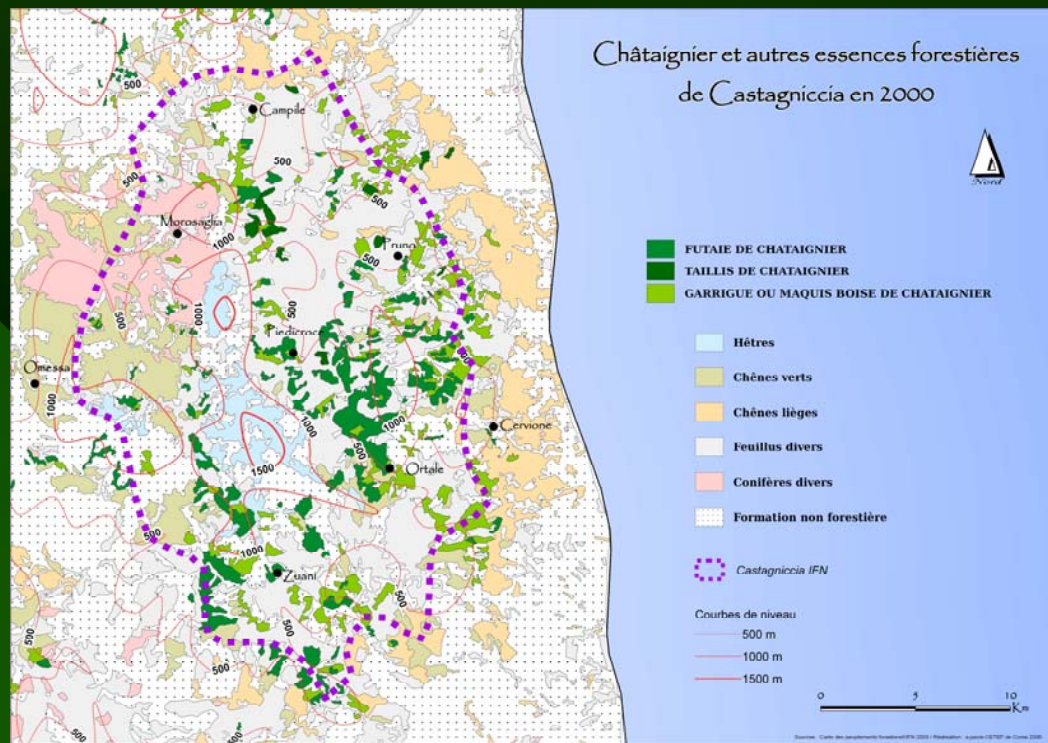

L’évolution de la châtaigneraie: étude IFN/ DRAF

1975

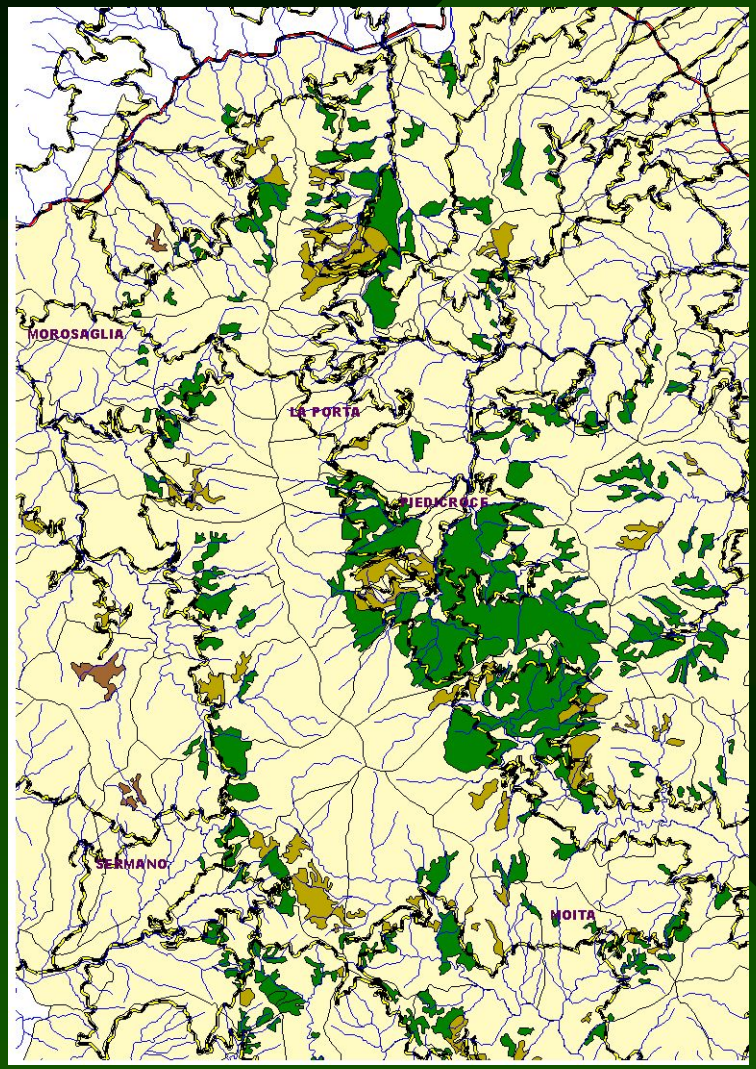

7 625 ha de châtaigneraie fruitière entretenue

2000

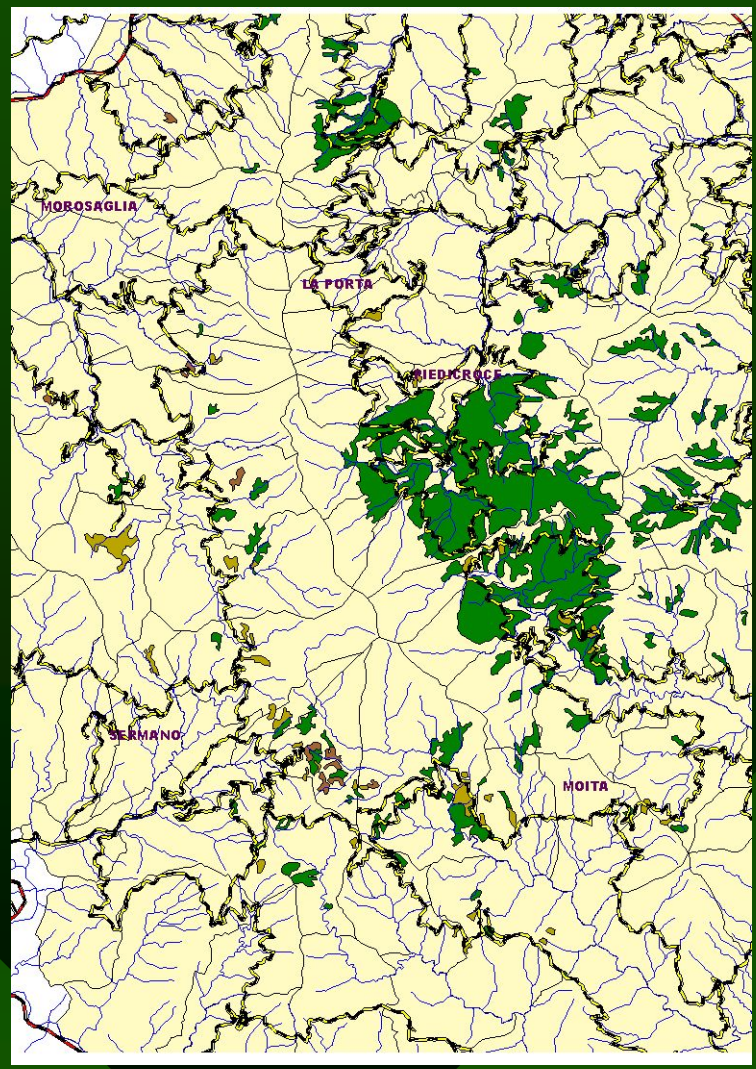

2548 ha de châtaigneraie fruitière entretenue

7. L'histoire du châtaignier en Corse

« La châtaigne, c'est le blé de la Corse »

- Le châtaignier = espèce indigène en Corse
- Des traces de culture dès le XII è S
- Une histoire sous l'empreinte des Génois
  - → XVI au XVIII è S Obligation de plantation
  - → Le châtaignier prend son essor surtout dans la NE de l'Ile
- Un bref retour en arrière
  - → 1771 : Interdiction de plantation du châtaignier
  - → 1774 – 1785 : Abrogation de cette interdiction de plantation du châtaignier et aide à la plantation
- XIX è Siècle : l'apogée de l'arbre à pain
- XX è Siècle : le déclin

L'exode rural et le déclin de la châtaigneraie

Un exemple Piedicroce

1786 : 141 hab/km² → 87 % du territoire couvert par la châtaigneraie à fruit

1876 : 169 hab/km² → 5 % du territoire couvert par la châtaigneraie à fruits rénovée

1982 : 50 hab/km²

L'ensemble de la Corse

En 2000 : 80 % des 250 000 hab vivent < 400 m d'altitude et occupent 47 % du territoire

En 1872 : 80 % des 220 000 hab vivaient < 700 m d'altitude et occupaient 67 % du territoire

L'exode : - 75 % entre de 600 à 900 m d'altitude
+ 137 % entre 0 et 100 m d'altitude

L'exode rural et le déclin de la châtaigneraie

La châtaigne à fruit

Fin XVIII S 35 000 ha de châtaigneraie
1815 : 15 000 T récoltées
1896 : 30 000 T récoltées
2000 : 3 000 T Récoltées

La châtaigneraie à bois

IFN 1976 : 29 000 ha
IFN 2001 : 21 000 ha

Haute Corse 1976 : 22 000 ha
Haute Corse 2001 : 14 000 ha → - 36 %

Faute d'entretien et de sylviculture « l'écosystème châtaigneraie » disparaît

8. Le conflit agriculture-forêt

D’importantes superficies classées par l’IFN en maquis boisé sont parasitées par l’élevage et déclarées en superficie toujours en herbe ou en pâturage collectif, souvent à l’insu des propriétaires et donc sans titre.

Du fait de leur situation à basse et moyenne altitude, les maquis boisés, les landes et les friches constituent les peuplements les plus soumis à la pression incendiaire.

C’est aussi le bétail divagant qui commet le plus de dégâts à la forêt, en particulier aux coupes de taillis de chêne vert ou de châtaignier, et surtout les bovins, les troupeaux de chèvres étant moins nombreux et les ovins mieux gardés. Il s’agit d’un véritable fléau, singulièrement quand leur occupation se double d’incendies dans une logique de défrichement pastoral

9. Le chancre du châtaignier

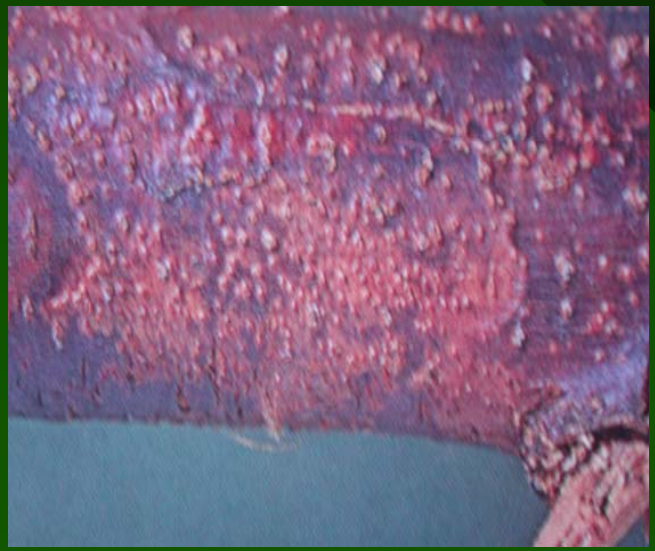

- **Détecté en Corse (Castagniccia) en 1970, le chancre est présent dans l'ensemble de la châtaigneraie Corse (taillis et peuplements à fruits). Il est causé par un champignon (Cryphonectria parasitica) qui infecte les châtaigniers de tout âge, à la faveur d'une blessure naturelle ou artificielle. Il provoque la mort de l'arbre ou des charpentières en empêchant la circulation de la sève**
- **Durant l'été, dans les taillis, on reconnaît les arbres malades à leurs flèches desséchées qui émergent des cépées touffues. Les chancres sont visibles sur le tronc et les branches des arbres touchés. Il se présente sous l'aspect d'une boursouflure rougeâtre avec fissuration de l'écorce.**

11. Les accidents climatiques

Le dernier accident climatique ayant affecté la Corse reste la sécheresse de 2003.Le déficit hydrique y a été le plus fort de ces cinquante quatre dernières années pour les feuillus. La sécheresse du sol qui s'en est suivie, en particulier dans la zone de prospection racinaire des arbres, a eu des conséquences inhabituelles sur la physiologie des arbres.

12. Structurer la filière bois

Les entreprises tant de travaux forestiers que d'exploitation forestière ou de 1e transformation sont peu nombreuses : 2 exploitants sont déclarés qui exploitent essentiellement du bois de chauffage et du châtaignier pour les piquets, voire la charpente. La principale essence utilisée en bois d'œuvre est le Châtaignier. Pour le bois de chauffage, c'est le Chêne vert.

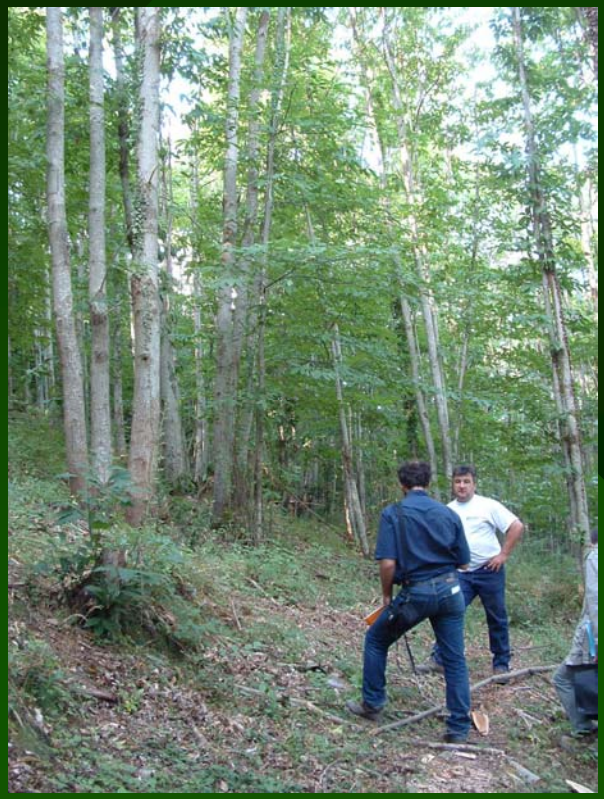

13. Former techniquement les propriétaires

Le Cetef de Corse (Centre d'études techniques et économiques forestier) est une association loi 1901 à but non lucratif créé le 17 août 2005. Le Cetef de Corse est en relation étroite avec les autres organismes de la forêt privée (notamment le CRPF de Corse et l'Institut pour le développement forestier), dans le domaine des forêts et des terrains à boiser

Signalétique du Cetef de Corse

Les fondateurs

- Erika Ott.

- Anne-Marie Lemée.

- Claude Valentin (Président) et son épouse Françoise Valentin.

- Paul Alfonsi (trésorier), Gérard Alfonsi (secrétaire général).

Les adhérents

Depuis sa naissance le nouveau Cetef a mobilisé 10 adhérents et continue de recruter des membres qui puissent mettre à disposition du Cetef des placettes d'expérimentations.

L'administration

Le siége du Cetef, créé le 17 août 2005, se situe à Piazzole, 20234 Piobetta au cœur de la région de Castagniccia, proche du chef lieu de canton (Piedicroce).

14. Se donner les moyens d'un développement forestier: le Guide

L'objectif du projet est de rédiger un guide des sylvicultures du châtaignier à bois en Castagniccia. La démarche préconisée est concrète et intégrée. Rencontres et discussions avec les acteurs locaux, étude des stations et du potentiel de croissance du châtaignier sur ces mêmes stations, typologie des peuplements où le châtaignier domine et

Le CRPF de Corse en est le maître d'ouvrage, l'IDF et l'IFN les partenaires techniques et scientifiques privilégiés et le Cetef de Corse le maître d'œuvre. Ce projet reçoit les financements de l'Union européenne et de la collectivité territoriale de Corse par l'intermédiaire de l'Office du développement agricole et rural de la Corse (Odarc) et de l'État par l'intermédiaire de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt.

Le Cetef appuyé des services cités et d'un comité de pilotage composé des financiers de l'opération, mais aussi de propriétaires et d'exploitants forestiers et de la Chambre d'Agriculture, procédera en deux étapes.

1/ Établir un catalogue des stations forestières de Castagniccia

2/ Élaborer un guide des sylvicultures :jusqu'aux parcelles de démonstration

Un chargé d'études a été recruté à cet effet
qui a déjà beaucoup travaillé…